



Toussaint wobraogo

GUIDE

**du débutant pour importer
et exporter**

des marchandises



Introduction

Lorsque l'on vend à un client ou que l'on achète à un fournisseur à l'étranger, il est conseillé de convenir des conditions commerciales le plus tôt possible dans la transaction.

Le processus est susceptible de se dérouler de la manière suivante :



- Devis demandé
- Devis fourni comprenant les coûts détaillés des produits et de la livraison si le fournisseur peut l'organiser, les incoterms, les conditions de paiement, le délai de livraison
- Envoi du bon de commande accompagné du paiement / de l'acompte s'il a été convenu
- Marchandises fabriquées
- Le transport est organisé et la facture commerciale est établie
- L'agent des douanes prépare l'entrée à l'exportation et la déclaration de sécurité
- Les marchandises sont dédouanées
- Expédition des marchandises vers le pays de destination



Qu'est ce qu'une déclaration en douane

La déclaration en douane est une déclaration légale qui fournit tous les détails nécessaires pour l'exportation ou l'importation de marchandises dans votre pays. Elle comprend, entre autres, les éléments suivants:

- Qui envoie/reçoit les marchandises ?
- Qu'est-ce qui est envoyé/reçu ?
- Pourquoi sont-ils envoyés/reçus ?
- Où sont-elles envoyées ou reçues ?
- La valeur en douane des marchandises
- L'origine des marchandises
- Les conditions commerciales
- Le mode de transport des marchandises (air/mer/route/rail)



Qu'est ce qu'une déclaration en douane (suite)

En résumé, la Déclaration en douane est un acte juridique par lequel le commissionnaire en douane agréé ou déclarant assigne un régime douanier à la marchandise, s'engage à accomplir les formalités qui découlent du régime sollicité, fournit toutes les indications nécessaires pour permettre l'identification de la marchandise déclarée (espèce tarifaire) et l'application des droits de douanes et taxes.

La Déclaration Import en Douane est en générale effectuée par un transitaire mandaté par l'importateur et agréé par la Douane. A l'arrivée ou au départ de la marchandise (selon qu'il s'agisse d'une importation ou d'une exportation), le transitaire entre la Déclaration dans un système informatique de la Douane



C'est quoi les incoterms?

- Les Incoterms déterminent où se situent les obligations, les risques et les coûts de toute transaction internationale.
- Ils doivent être convenus entre l'acheteur et le vendeur au stade du devis, car ils affecteront le prix global de l'achat.
- La livraison départ usine (EXW) fait peser toute la responsabilité sur l'acheteur. Il doit organiser l'enlèvement dans les locaux du fournisseur, organiser et payer les déclarations d'exportation et d'importation, le coût du transport des marchandises entre le vendeur et l'acheteur. Le coût du transport des marchandises du vendeur à l'acheteur est à sa charge et si l'acheteur souhaite que les marchandises soient assurées, il doit également s'en charger et en payer le coût.



C'est quoi les INCOTERMS ? (suite)

- À l'autre extrémité du spectre, le régime "Delivered Duty Paid" (DDP) signifie que le vendeur s'occupe de tout ce qui précède et le paie.
- Il existe neuf autres Incoterms actuellement utilisés et certains d'entre eux ne sont valables que pour certains types de transport, par exemple le transport maritime et le transport fluvial.
- Il est essentiel de s'assurer que les deux parties comprennent les implications des Incoterms convenus en cas de problème, car ils déterminent qui doit payer pour résoudre le problème.



Code des marchandises (Code SH)

- Toutes les marchandises qui font l'objet d'un commerce international peuvent être identifiées par un numéro (le code des marchandises).
- En règle générale, les codes d'exportation sont composés de 8 chiffres et les codes d'importation de 10 chiffres (le code d'exportation + 2 chiffres).
- Il est essentiel d'utiliser le bon code de marchandises pour les marchandises que vous déplacez, car il indique le niveau de droits applicable et si des contrôles sont en place, par exemple si vous avez besoin d'une licence.
- Chaque territoire dispose d'un tarif dans lequel vous pouvez vérifier les droits et les contrôles.
- Il est conseillé de vérifier le tarif du pays d'où vous exportez et vers lequel vous exportez, afin de ne rien oublier.



Code de préférence

Si votre pays a conclu un accord avec un pays auprès duquel vous achetez des marchandises, votre entreprise peut être en mesure d'obtenir un taux réduit de droits de douane (appelé préférence tarifaire ou taux de droit préférentiel) pour ces marchandises. Pour vérifier si vos marchandises peuvent bénéficier d'un taux de droit préférentiel, vous devez :

- Trouver le bon code de marchandise
- vérifier si vos marchandises sont couvertes par un accord commercial avec le pays duquel vous importez
- Vérifier que vos marchandises répondent aux règles d'origine
- Vérifier les documents à fournir pour prouver que les marchandises respectent les règles d'origine
- Conservez des registres complets pendant au moins 5 ans.



Facture commerciale (Un document juridique important)

La facture commerciale sera utilisée pour compléter la déclaration en douane. Il est donc essentiel que toutes les informations soient correctes. Elle doit comporter les éléments suivants:

- le nom, l'adresse, le numéro identifiant fiscal et le numéro du registre de commerce de votre entreprise
- le nom, l'adresse, le numéro identifiant fiscal et le numéro du registre de commerce du client
- le numéro unique de la facture
- la valeur des marchandises par unité et au total



Facture commerciale (suite)

- les codes de marchandises à l'exportation/à l'importation avec les descriptions de produits correspondantes
- le code de procédure douanière
- les dimensions et poids de chaque boîte/palette énumérés séparément
- la déclaration indiquant qu'aucune licence n'est requise si tel est le cas
- la déclaration relative à l'origine préférentielle (le cas échéant)
- les lieu, date, signature, fonction du signataire, nom de la société
- l'incoterm



Règles d'origine

Les règles d'origine sont utilisées pour déterminer le pays d'origine des marchandises importées afin qu'elles reçoivent le traitement approprié lors de leur importation.

Il existe deux types de règles d'origine:

- **Les règles d'origine non préférentielles** sont utilisées lorsqu'il n'y a pas d'accords commerciaux préférentiels. Elles sont donc utilisées pour faire appliquer les mesures commerciales fixées par l'OMC et les législations nationales, telles que les droits antidumping, les quotas, les labels, etc.

Les règles d'origine non préférentielles peuvent être définies de deux manières: *les marchandises sont originaires d'un pays si elles proviennent entièrement d'un seul pays ou du pays dans lequel les marchandises ont subi la dernière transformation substantielle.*



Règles d'origine (suite)

La catégorie d'origine "Produits entièrement obtenus" couvre les cas où un produit est entièrement obtenu, extrait ou fabriqué dans un seul pays sans utiliser de parties importées d'autres pays.

La pratique des gouvernements en matière de règles d'origine est très variable. Si le principe de la transformation substantielle est universellement reconnu, certains gouvernements appliquent le critère du pourcentage ad valorem, d'autres le critère du changement de tarif et d'autres encore le critère des opérations de fabrication ou de transformation.

- **Critère du "pourcentage" ou de la "valeur"** : l'origine est basée sur les caractéristiques d'un produit, telles que son prix final ("valeur"), le prix et la proportion d'intrants étrangers ou locaux.
- **Critère de "classement tarifaire"** : l'origine est basée uniquement sur le classement tarifaire d'un produit final et des composants utilisés à l'aide du système harmonisé (SH).



Règles d'origine (suite)

- **Critère des "procédés spécifiques"** : l'origine est basée sur des procédés de fabrication spécifiques ou d'autres procédés spécifiques qui ont été nécessaires à la production d'un produit.



Règles d'origine (suite)

Les règles d'origine préférentielles sont convenues dans le cadre d'un accord de libre-échange et sont très précises quant aux produits pouvant bénéficier d'un traitement préférentiel dans quelles circonstances.

Il est essentiel de lire l'accord commercial pour savoir quels critères ont été retenus pour les règles d'origine relatives au code de marchandise que vous importez ou exportez.

Il existe trois règles d'origine principales qui peuvent être utilisées pour faire bénéficier les marchandises d'un traitement préférentiel:

1. *La règle de transfert tarifaire*
2. *La règle du pourcentage de la valeur*
3. *La règle du processus spécifique*



Règles d'origine

Exemples de ce que pourraient être les règles d'origine:

- **Critère du "pourcentage" ou de la "valeur"** : Au moins 60 % de la valeur finale des marchandises doivent avoir été ajoutés localement. Les matières non originaires (intrants importés) ne doivent pas représenter plus de 40 % du prix final.
- **Critère "Classement tarifaire"** : Changement de position tarifaire" toutes les matières utilisées (intrants) doivent être être classées dans une position tarifaire différente de celle du produit final.
- **Critère "Processus spécifique"** : L'origine est déterminée par le lieu où le produit a été obtenu ou où le mélange a été effectué.





Toussaint wobraogo

Expert agréé en Politique commerciale

Pour obtenir la formation complète,
rendez-vous sur :



<https://strateximconsulting.com/>

